

La haine en ligne

Samuel Paty est mort décapité, après avoir subi une véritable campagne de haine en ligne. L'horreur des faits a valeur d'avertissement universel, car chacun est désormais susceptible d'être pris pour cible. Toutes les digues ont sauté. Mensonges, mépris, injures, manipulations, appels à vengeance, les échanges sur les réseaux sociaux sont d'une sauvagerie ultime. Chacun y exhibe sa vérité. Chacun met son curseur à la liberté d'expression. Les fouets claquent contre ceux qui ne pensent pas droit. Partout s'érige des bûchers. Est-ce vraiment le monde souhaité. N'est-il pas temps, sérieusement, de mettre un frein au Frankenstein que nous avons laissé prospérer ? Malheur à moi je suis une nuance, disait le philosophe.

Mark Zuckerberg, Sunday Pichai et Jack Dorsey, les patrons du net, convoqués en cette fin octobre par la commission du commerce du Sénat américain, ont-ils entendu parler de Samuel Paty ? Le professeur de Conflans Sainte-Honorine a été sauvagement mutilé pour avoir montré les caricatures de Mahomet dans un cours d'éducation, victime de deux fléaux d'une époque sans foi ni loi, l'islamisme radical et le cyberharcèlement. Les géants de la Tech ont mis en place, dans un autre siècle, un modèle qui élimine, abrutit, libère les instincts et tue. Qui permet un enrichissement illimité grâce à la prédatation de contenus dont ils ne sont pas responsables ! Le hold-up parfait.

Aujourd'hui, l'heure des comptes a peut-être sonné. Le gouvernement américain s'attaque enfin à la position dominante de Google et Facebook et imagine réviser la loi américaine qui garantit aux plateformes une immunité juridique sur les contenus qu'ils publient. D'ici la fin de l'année, l'Union européenne devrait enfin faire obligation aux plateformes de lutter contre les contenus douteux, sous peine de sanctions. Mais aux Etats-Unis comme à Bruxelles, la bataille sera rude car les Gafa savent mobiliser avocats et lobbyistes.

A dire vrai, il aurait été possible, aujourd'hui déjà, d'éviter le drame de Conflans Sainte-Honorine. Les algorithmes sont à même d'éliminer toutes les publications en peu de temps. Facebook a censuré « l'origine du monde de Courbet » ou les contenus loufoques du mouvement QAnon. Twitter a éliminé les messages douteux de Donald Trump. La plateforme Pharos est alertée des contenus illicites. Dans l'affaire Samuel Paty, la vidéo, mise en ligne pour « virer ce malade », avec le nom du professeur, son numéro de portable et l'adresse de son école, avait d'ailleurs été signalée. Tout comme le compte twitter du terroriste, repéré, plusieurs fois, depuis l'été, pour incitation à la haine et apologie de la violence. On ne sait pas si les contenus ont été examinés. On ne le sait pas et là est le problème.

La vérité est que les Gafa gère une République sans lois, ou plutôt une République où ils dictent leurs lois. Pourquoi laisse-t-on circuler un appel public au lynchage, qui a poussé un jeune radicalisé du département de l'Eure à décapiter un enseignant à Conflans Sainte-Honorine ? Des centaines d'heures de vidéos sont publiées chaque minute sur YouTube, dans une vitesse de diffusion et une viralité folle. Sans contrôle suffisant. La vérité, est que se battre contre la haine en ligne n'est pas la priorité des Gafa, qui n'y ont jamais investi les moyens nécessaires. Leur but ultime est le commerce de données. Pour cela, il faut du trafic et pour avoir du trafic, il faut diviser ! En mai de cette année, le Wall Street Journal publiait un document interne de Facebook sur les effets générés par la plate-forme. Le rapport concluait que les algorithmes de la plateforme exploitent « l'attrait du cerveau humain pour la division », dans le but d'augmenter le temps passé sur le net.

Alors pour venir à bout de la haine en ligne, il faudra bien un jour s'attaquer à l'opacité des algorithmes, toucher au cœur même de l'écosystème des réseaux sociaux et de leur modèle économique.